



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB - 26.06.2020

Numéro de publication: SR01-0000003117

Cantons: ZH, GE

Entité de publication:

Loyens & Loeff Schweiz GmbH, Alfred-Escher-Strasse 50,
8002 Zürich

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Sita Information Networking Computing Sàrl avec SITA OnAir Switzerland Sàrl

3. Publication

Organisation transférante:

Sita Information Networking Computing Sàrl
CHE-110.128.760
chemin de Joinville 26
1216 Cointrin

Organisation reprenante:

SITA OnAir Switzerland Sàrl
CHE-112.159.240
avenue Louis-Casali 71
1216 Cointrin

Publication de la fusion dans la FOSC: 22.06.2020

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).
Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.

23.09.2020 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

Loyens & Loeff Schweiz GmbH
Alfred-Escher-Strasse 50
8002 Zürich